



Service départemental d'incendie
et de secours de l'Ardèche

DELIBÉRATION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 13 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-07

Étaient présents avec voix délibérative :

Monsieur Pierre Maisonnat, président, conseiller départemental, adjoint au maire de Mauves

Monsieur Jean-Manuel Garrido, 1^{er} vice-président, maire de Saint-André-de-Cruzières (en visioconférence)

Madame Sandrine Genest, 2^{ème} vice-présidente, conseillère départementale, maire de Lachapelle-sous-Aubenas (en visioconférence)

Monsieur Laurent Marce, 3^{ème} vice-président, conseiller départemental, maire de Talencieux (en visioconférence)

Assistés de :

Colonel Vincent Honoré, directeur départemental du service d'incendie et de secours

Colonel Laurent Courtial, directeur départemental adjoint du service d'incendie et de secours

Monsieur Patrice Vannier, chef du groupement ressources

Madame Karen De Baets, gestionnaire administrative et juridique

Secrétaire de séance : monsieur Laurent Marce

Objet : Accords-cadres à bons de commande de distribution de carburants en stations locales avec ou sans cartes accréditatives pour les véhicules et matériels du SDIS 07 et prestations associées - Autorisation de signature des accords-cadres n° 2024TE007

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV portant dispositions générales relatives aux services d'incendie et de secours,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du Conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche,

Vu la délibération n°2021-54 du conseil d'administration en date du 13 octobre 2021 portant délégation de compétences du conseil d'administration au bureau et au président,

Vu la délibération n° 2023-86 du bureau du conseil d'administration en date du 6 décembre 2023 actant la relance, par le SDIS de l'Ardèche (sans groupement de commandes), de la procédure 2023SA03 « distribution de carburants en stations locales avec ou sans cartes accréditatives et prestations associées pour le département et le SDIS de l'Ardèche »,

Vu le rapport du président du conseil d'administration,

Considérant que la nouvelle consultation comporte 60 lots géographiques avec, pour chacun, un maximum annuel en valeur, lancés selon trois procédures en fonction du niveau de concurrence attendu :

- 23 lots selon la procédure d'appel d'offres ouvert ;
- 21 lots dits « petits lots » selon la procédure adaptée au regard de leur valeur estimative inférieure à 80 000 € HT et représentant moins de 20% de la valeur globale de l'opération ;
- 16 lots sur procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence ; une seule station-service de distribution de carburants existant sur les communes de 1^{er} appel.

Considérant la pénurie de stations-services à proximité des CIS de Saint-Etienne-de-Lugdarès et de Saint-Pierre-ville, ceux-ci s'approvisionnent auprès des stations de distribution de carburant du conseil départemental de l'Ardèche,

Considérant que pour les procédures avec publicité et mise en concurrence, les critères d'analyse et leur pondération étaient définis dans le règlement de consultation comme suit :

1. Critères d'analyse de la conformité des offres

La station-service de distribution de carburants devait être située dans une des communes de 1^{er} appel mentionnées à l'annexe 2 du CCTP ou dans le cas de pénurie de stations-services dans ces communes, dans un rayon maximal de 20 kms aller.

2. Critères d'analyse de l'offre économiquement la plus avantageuse

- **Critère 1 - Temps de trajet à partir du CIS** => Pondération 45 % - Note de 0 à 45 points
La note maximale sera attribuée au candidat dont le temps de trajet en minutes entre le CIS et la station-service sera le plus court.
Les temps de trajet seront calculés sur le site MAPPY.
Les notes seront dégressives en fonction du rapport : [note maximale x (temps de trajet en min le plus court / temps de trajet en min du candidat)].
- **Critère 2 – Coût annuel de la carte accréditive ou du badge** => Pondération 20 % - Note de 0 à 20 points
La note maximale sera attribuée au(x) candidat(s) ayant proposé la gratuité de la carte accréditive ou du badge.
Dans le cas contraire, les notes seront attribuées comme suit :
 - Coût annuel ≤ 8 € TTC = 15 points
 - 8 € TTC < coût annuel ≤ 15 € TTC = 10 points
 - 15 € TTC < coût annuel ≤ 20 € TTC = 5 points
 - Coût annuel > 20 € TTC = 0 point
- **Critère 3 – Durée de validité de la carte accréditive ou du badge** => Pondération 15 % - Note de 0 à 15 points
La note maximale sera attribuée au candidat dont la durée de la carte accréditive ou du badge couvre la durée d'exécution de l'accord-cadre, à savoir du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2027 (9 mois + 3 années pleines).
Les notes seront ensuite attribuées de la manière suivante :
 - Durée de validité de 3 ans = 10 points
 - Durée de validité de 2 ans = 5 points
 - Durée de validité de 1 an = 0 point
- **Critère 4 – Amplitude d'ouverture de la station-service** => Pondération 10 % - Note de 0 à 10 points
La note maximale sera attribuée au candidat dont l'amplitude d'ouverture en heures par semaine sera la plus importante, soit une station-service ouverte 24h/24 et 7j/7.
Les notes seront dégressives en fonction du rapport : [note maximale x (amplitude d'ouverture en heures par semaine du candidat / 168 heures par semaine)].
- **Critère 5 – Prestations annexes proposées** => Pondération 5 % - Note de 0 à 5 points
Les sous-critères suivants seront notés au regard des éléments mentionnés dans le cadre de mémoire technique.
 - Sous-critère 1 – Gestion informatisée des cartes ou badges,
 - Sous-critère 2 – Ergonomie du site internet le cas échéant,
 - Sous-critère 3 – Suivi informatisé des consommations,
 - Sous-critère 4 – Facturation détaillée dématérialisée,
 - Sous-critère 5 – Facilité d'extraction des données à des fins d'analyse.

Dans l'hypothèse où les éléments mentionnés dans le cadre de mémoire technique ne permettent pas de répondre à l'un des sous-critères susmentionnés ou en l'absence de proposition de prestation annexe, le candidat recevra la note de 0 sur le ou les sous-critères.

Considérant les candidats ci-après :

N° pli	Société	Lots sur procédure adaptée
1	SAS LAMADIS – Super U Lamastre Mme Myriam ROUVEURE ZI La Sumène 07210 Lamastre Mail : superu.lamastre.compta@systeme-u.fr	13 – Désaignes 16 – Empurany
2	TOTAL ENERGIES MARKETING France M. Thomas DELOS 562 avenue du parc de l'île 92000 Nanterre Mail : ms.appelloffres-mobility@totalenergies.com	8 – Le Béage 22 – Lalevade d'Ardèche 64 – Montpezat-sous-Bauzon
3	VL AUTO M. Benoit LAFFONT 340 rue du pont 07310 Saint-Martin-de-Valamas Mail : vlauto07310@gmail.com	42 – Saint-Martin-de-Valamas
4	SARL CARBURANTS COUCOURON M. Nicolas GENEST Magasin Gédimat 07470 Coucouron Mail : nicolas.genest@bonnefoypascal.fr	38 – St-Cirgues-en-Montagne
5	SARL ROQUEDIL M. Gilles ROUDIL 1520 route du Sara 07320 Saint-Agrève Mail : roquedil07@orange.fr	65 - Rochepaule
6	PRODUITS PETROLIERS BROSSIER M. Patrick BROSSIER 13-14 avenue Rhin et Danube BP 97 07103 Annonay Mail : patrick.brossier@brossier.fr	2 – Andance 5 – Ardoix 33 – Preaux 35 – Quintenas 36 – Roiffieux 41 – Saint-Marcel-les-Annonay 49 – Saint-Roamin-d' Ay 55 – Vernosc-les-Annonay
7	ENI France SARL Mme Corine CATTIN 12 avenue Tony Garnier 69007 Lyon Mail : corine.cattin@eni.com	26 - Lavilledieu
8	SIPLEC SA Mme Guylène BARBIN 26 Quai Marcel Boyer BP 80008 94859 Ivry sur Seine cedex Mail : g.barbin@siplec.com	2 – Andance 9 – Bogy 17 – Fabras 22 – Lalevade d'Ardèche 26 - Lavilledieu 33 – Preaux 35 – Quintenas

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le



ID : 007-280712001-20240313-D_2024_07-DE

42 – Saint-Martin-de-Valamas
49 – Saint-Romain-d’Ay
55 – Vernosc-les-Annonay

N° pli	Société	Lots sur appel d’offres ouvert
1	SAS ALIDIS – Super U Alissas Mme Jennifer TOMAS La clef du sac 07210 Alissas Mail : superu.alissas.compta2@systeme-u.fr	34 - Privas
2	SOMAR SAS – Super U Le Cheylard Mme Florence D’ABRIGEON ZI La Palisse 07160 Le Cheylard Mail : super.lecheylard.gestion@systeme-u.fr	27 – Le Cheylard
3	SARL CARBURANTS COUCOURON M. Nicolas GENEST Magasin Gédimat 07470 Coucouron Mail : nicolas.genest@bonnefoypascal.fr	11 - Coucouron
1 ^{er} pli 4	TOTAL ENERGIES MARKETING France M. Thomas DELOS 562 avenue du parc de l’île 92000 Nanterre Mail : ms.appelsoffres-mobilité@totalenergies.com => Ne pas ouvrir ce pli : la société a envoyé un 2^{ème} pli (cf. pli 14)	4 – Annonay Rhône Agglo 6 – Aubenas 28 – Le Pouzin 29 – Le Teil 37 – Ruoms 43 – Saint-Péray 44 – St-Sauveur-de-Montagut 50 – Thueyts 51 – Tournon-sur-Rhône 52 – Vallon-Pont-d’Arc 56 – Vernoux-en-Vivarais 57 – Villeneuve-de-Berg 59 - Viviers
5	DISTRI Les Vans M. Antoine VIGUIER 53 chemin de Champvert 07140 Les Vans Mail : carrefour.joelle@vimag.fr	18 – Lablachère 31 – Les Vans
6	THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION Mme Céline SANCHEZ 2 rue de l’Ardoise BP 7005 69342 Lyon cedex 07 Mail : c.sanchez@thevenin-ducrot.fr	4 – Annonay Rhône Agglo 6 – Aubenas 28 – Le Pouzin 43 – Saint Péray 51 – Tournon-sur-Rhône 57 – Villeneuve-de-Berg

7	<p>ENI France SARL Mme Corine CATTIN 12 avenue Tony Garnier 69007 Lyon Mail : corine.cattin@eni.com</p>	6 – Aubenas
8	<p>ENI France SARL Mme Corine CATTIN 12 avenue Tony Garnier 69007 Lyon Mail : corine.cattin@eni.com</p>	12 – Cruas
9	<p>ENI France SARL Mme Corine CATTIN 12 avenue Tony Garnier 69007 Lyon Mail : corine.cattin@eni.com</p>	20 – La-Voulte-sur-Rhône
10	<p>ENI France SARL Mme Corine CATTIN 12 avenue Tony Garnier 69007 Lyon Mail : corine.cattin@eni.com</p>	28 – Le Pouzin
11	<p>ENI France SARL Mme Corine CATTIN 12 avenue Tony Garnier 69007 Lyon Mail : corine.cattin@eni.com</p>	34 – Privas
12	<p>PRODUITS PETROLIERS BROSSIER M. Patrick BROSSIER 13-14 avenue Rhin et Danube BP 97 07103 Annonay Mail : patrick.brossier@brossier.fr</p>	4 – Annonay Rhône Agglo 58 - Villevoiance
13	<p>SIPLEC SA Mme Guylène BARBIN 26 quai Marcel Boyer BP 80008 94859 Ivry-sur-Seine cedex Mail : g.barbin@siplec.com</p>	4 – Annonay Rhône Agglo 6 - Aubenas 20 – La-Voulte-sur-Rhône 27 – Le Cheylard 29 – Le Teil 40 – Saint-Marcel-d’Ardèche 45 – Sarras 51 – Tournon-sur-Rhône 57 – Villeneuve-de-Berg 58 – Villevoiance 59 - Viviers
2 ^{ème} pli 14	<p>TOTAL ENERGIES MARKETING France M. Thomas DELOS 562 avenue du parc de l’île 92000 Nanterre Mail : ms.appelesoffres-mobilité@totalenergies.com => Annule et remplace le pli 4</p>	4 – Annonay Rhône Agglo 6 – Aubenas 12 – Cruas 20 – La-Voulte-sur-Rhône 28 – Le Pouzin 29 – Le Teil 37 – Ruoms 40 – Saint-Marcel-d’Ardèche 43 – Saint-Péray 44 – St-Sauveur-de-Montagut 45 - Sarras

50 - Thueys
 51 – Tournon-sur-Rhône
 52 – Vallon-Pont-d’Arc
 56 – Vernoux-en-Vivarais
 57 – Villeneuve-de-Berg
 59 - Viviers

Considérant que la commission d’appel d’offres et la commission MAPA, réunies le 4 mars 2024, ont :

- attribué (CAO) les accords-cadres à bons de commande n° 2024TE007 de distribution de carburants en stations locales avec ou sans cartes accréditatives pour les véhicules et matériels du SDIS 07 et prestations associées aux soumissionnaires suivants, sous réserve qu’ils justifient, dans un délai maximal de 10 jours calendaires, ne pas être dans un des cas d’interdiction de soumissionner ;
- donné un avis favorable (CMAPA) à l’attribution des accords-cadres à bons de commande n° 2024TE007 de distribution de carburants en stations locales avec ou sans cartes accréditatives pour les véhicules et matériels du SDIS 07 et prestations associées aux soumissionnaires suivants, sous réserve qu’ils justifient, dans un délai maximal de 10 jours calendaires, ne pas être dans un des cas d’interdiction de soumissionner ;
- classé les autres offres conformément aux tableaux d’analyse réalisés par le service techniques et bâtiments du SDIS 07 ;
- donné un avis favorable à la relance, en l’absence d’offres ou en présence d’offres irrecevables, des lots suivants selon la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence (article R2122-2 du code de la commande publique) auprès des stations-services locales présentes dans les seules communes de 1^{er} appel ou, le cas échéant, dans une station-service située dans des communes de 2^{ème} appel ou 3^{ème} appel... et dans un rayon de 20 kms aller :
 - lot n° 10 – Chalencon
 - lot n° 17 – Fabras
 - lot n° 63 - Burzet

N° lot	Dénomination & Procédure	Soumissionnaire	Montant maxi annuel	
			en euros HT	en euros TTC
2	Andance => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d’Annonay	2 560	3 072
4	Annonay Rhône Agglo => AOO	Thevenin Ducrot Distribution Station de Davézieux	52 311.67	62 774
5	Ardoix => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d’Annonay	1 250	1 500
6	Aubenas => AOO	Total Energies Marketing France Station d’Aubenas	56 607.50	67 929
8	Le Béage => MAPA	Total Energies Marketing France Station du Béage	5 755.83	6 907
9	Bogy => MAPA	Société d’importation Leclerc Station de Davézieux	2 579.17	3 095
10	Chalencon => MAPA	Aucune offre reçue	7 973.33	9 568
11	Coucouron => AOO	SARL Carburant Coucouron Station de Coucouron	16 921.67	20 306
12	Cruas => AOO	Total Energies Marketing France Station de Rochemaure	9 065.83	10 879
13	Desaignes => MAPA	Super U Lamastre / SAS Lamadis Station de Lamastre	8 314.17	9 977
16	Empurany => MAPA	Super U Lamastre / SAS Lamadis Station de Lamastre	1 250	1 500
17	Fabras => MAPA	Offre de SIPLEC irrecevable	6 591.67	7 910
18	Lablachère => AOO	Distri Joyeuse / Carrefour Market Station de Joyeuse	34 319.17	41 183

20	La-Voulte-sur-Rhône => AOO	Total Energies Marketing France Station du Pouzin	38 873.55	46 818
22	Lalevade d'Ardèche => MAPA	Total Energies Marketing France Station de Lalevade d'Ardèche	2 738.33	3 286
26	Lavilledieu => MAPA	ENI France SARL Station de Lavilledieu	3 722.50	4 467
27	Le Cheylard => AOO	Super U Le Cheylard / SAS Somar Station du Cheylard	19 422.50	23 307
28	Le Pouzin => AOO	Total Energies Marketing France Station du Pouzin	33 492.50	40 191
29	Le Teil => AOO	Total Energies Marketing France Station de Rochemaure	42 281.67	50 738
31	Les Vans => AOO	Distri Les Vans / Carrefour Market Station des Vans	24 124.17	28 949
33	Preaux => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d'Etables	1 250	1 500
34	Privas => AOO	Super U Alissas / SAS Alidis Station d'Alissas	41 361.67	49 634
35	Quintenas => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d'Annonay	2 664.17	3 197
36	Roiffieux => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d'Annonay	2 568.33	3 082
37	Ruoms => AOO	Total Energies Marketing France Station de Pradons	28 220	33 864
38	Saint-Cirgues-en-Montagne => MAPA	SARL Carburant Coucouron Station de Coucouron	5 380.83	6 457
40	Saint-Marcel-d'Ardèche => AOO	Total Energies Marketing France Station de Pierrelatte	50 165	60 198
41	Saint-Marcel-les-Annonay => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d'Annonay	2 500	3 000
42	Saint-Martin-de-Valamas => MAPA	VL Auto Station de Saint-Martin-de-Valamas	8 221.67	9 866
43	Saint-Péray => AOO	Thevenin Ducrot Distribution Station de Saint Péray	33 562.50	40 275
44	Saint-Sauveur-de-Montagut => AOO	Total Energies Marketing France Station de St-Sauveur-de-Montagut	12 755	15 306
45	Sarras => AOO	Total Energies Marketing France Station de St-Vallier	15 130	18 156
49	Saint-Romain-d'Ay => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d'Etables	2 500	3 000
50	Thueyts => AOO	Total Energies Marketing France Station de Barnas	8 516.67	10 220
51	Tournon-sur-Rhône => AOO	Total Energies Marketing France Station de Tournon-sur-Rhône	54 828.33	65 794
52	Vallon-Pont-d'Arc => AOO	Total Energies Marketing France Station de Vallon-Pont-d'arc	26 385.83	31 663
55	Vernosc-les-Annonay => MAPA	SARL Produits Pétroliers Brossier Station d'Annonay	2 935.83	3 523
56	Vernoux-en-Vivarais => AOO	Total Energies Marketing France Station de Vernoux-en-Vivarais	18 166.67	21 800
57	Villeneuve-de-Berg => AOO	Total Energies Marketing France Station de Villeneuve-de-Berg	17 745	21 294
58	Villevoceance => AOO	SARL Produits Pétroliers Brossier Station de Vocance	9 005.83	10 807
59	Viviers => AOO	Total Energies Marketing France Station de Viviers	13 486.67	16 184
63	Burzet => MAPA	Aucune offre reçue	3 000	3 600

64	Montpezat-sous-Bauzon => MAPA	Total Energies Marketing France Station de Montpezat-sous-Bauzon	5 000	5 000
65	Rochepeule => MAPA	Carrefour Contact / SARL Roquedil Station de Saint-Agrève	4 785.83	5 743

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- I. **PREND ACTE**, en l'absence d'offres ou en présence d'offres irrecevables, de la relance des lots suivants selon la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence (article R2122-2 du code de la commande publique) auprès des stations-services locales dans les seules communes de 1^{er} appel ou, le cas échéant, dans une station-service située dans des communes de 2^{ème} appel ou 3^{ème} appel... et dans un rayon de 20 kms aller :
- lot n° 10 – Chalencon
 - lot n° 17 – Fabras
 - lot n° 63 - Burzet
- II. **AUTORISE** le président à signer les accords-cadres à bons de commande n° 2024TE007 de distribution de carburants en stations locales avec ou sans cartes accréditatives pour les véhicules et matériels du SDIS 07 et prestations associées, lancés selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, avec les soumissionnaires mentionnés ci-dessus, sous réserve qu'ils justifient, dans un délai maximal de 10 jours calendaires, ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner.

Le président
du conseil d'administration



Pierre Maisonnat